



Délibération n°2024-103

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 6 juin 2024)**

Date de convocation : 23 mai 2024
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 22
Nombre de délégués votants : 27

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 6 juin 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : M. AUSSANT Claude, M. BARBAN Jean-Louis, Mme BARRAQUE Anne-Marie, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. GARROCCQ Jean-Pierre, M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, M. PARIS Rémi, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSSE Bernard

Absents ou excusés : Mme BLANCHET Anne, M. CACHELOU Yoann, M. CARREY Daniel, M. CASADEBAIG Robert Mme CLAVIER Hélène, M. GABASTON Jean-Pierre, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, Mme MOURTEROT Josiane, Mme POUUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François

Pouvoirs : Mme BLANCHET Anne donne pouvoir à M. MONGAUGÉ Jean-Luc
M. CACHELOU Yoann donne pouvoir à M. SANZ Alain
M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul
M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme CASSOU Sylvie
Mme POUUEYMIROU-BOUCHET Nadège donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : M. ESQUER Philippe

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION PAR LES ASSOCIATIONS TEAM PLOTS ET FFCAM

RAPPORTEUR : Patrick LABERNADIE , Vice-Président

La CCVO a été sollicitée pour subventionner l'organisation de deux évènements rentrant dans le cadre de son soutien aux manifestations promouvant les sports de nature.

Il s'agit de :

- Roc'n Plots 2024 (escalade/Arudy) organisé par l'association Team plots
- Grand parcours canyon (canyonisme/Vallée d'Ossau) organisé par le Comité Régional Nouvelle-Aquitaine des clubs alpins et de montagne.

Le Président propose d'accorder une subvention de 500 euros pour chacune de ces deux associations.

Le rapport entendu, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**,

ACCORDE une subvention de 500 euros à l'association Team Plots

ACCORDE une subvention de 500 euros au Comité Régional Nouvelle-Aquitaine des clubs alpins et de montagne.

Le Président
Jean-Paul CASAUBON